

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
PARAISANT  
Tous les VENDREDIS

# Le Clairon

PUBLIÉ PAR  
L'Imprimerie Yamaska  
INCORPORÉE.

## LE PROJET DE TUNNEL DE LA RUE SAINT-JOSEPH

Depuis un très grand nombre d'années, certains propriétaires résidant au nord de la voie ferrée du Grand Tronc, dans le Quartier Quatre, demandent avec instance un passage à travers les voies du chemin de fer, à la rue Saint-Joseph. On sait que cette rue est interceptée par ces voies depuis le temps reculé où la compagnie du chemin de fer obtenait la fermeture du passage à niveau existant sur cette rue.

Les anciens conseils municipaux, se rendant à la pression exercée par ceux qui avaient à se plaindre de cette fermeture, tentèrent de rétablir la traverse à niveau. Ils s'adressèrent à la Commission des Chemins de Fer, mais cette commission, après avoir entendu la cause, refusa cette réouverture.

Il y a quelques mois, les intéressés suggérèrent de percer, vis-à-vis la rue Saint-Joseph, un tunnel pour l'usage des piétons seulement. Le conseil fit étudier la question par son ingénieur. Des plans et des estimés furent préparés et soumis aux autorités du Grand Tronc; ces autorités répondirent qu'ils ne paraissaient pas y avoir d'objections sérieuses à ce projet, à condition que la ville supporte à elle seule le coût de l'entreprise.

Le conseil municipal a fait préparer un rapport par son ingénieur et a décidé, avant d'aller devant la Commission des Chemins de Fer pour obtenir la permission nécessaire à cette construction, de consulter les contribuables de la cité pour savoir si la majorité requise par la loi est favorable à cette dépense qui s'élèvera à environ huit mille dollars.

En effet, il serait absolument inutile d'aller devant la commission et de faire les frais toujours assez considérables d'une cause devant ce tribunal, si la ville était opposée à cette dépense.

Les échevins sont profondément divisés sur l'opportunité de cette dépense, et plusieurs de ceux qui ont voté pour la mesure ne l'ont fait que dans le but de permettre aux contribuables de se prononcer sur cette question. Il y en a deux qui ont même voté contre le règlement, se disant convaincus d'avance qu'il ne rencontrera pas la majorité des électeurs.

Les échevins du Quartier Numéro Quatre, dans lequel se trouve la rue à améliorer, sont eux absolument en faveur de la construction de ce tunnel. Ils prétendent qu'il est absolument nécessaire et que sa construction est pratique. Ils espèrent aussi que le règlement sera approuvé par la majorité des propriétaires.

Les raisons qu'ils apportent en faveur de cette mesure sont mentionnées dans le règlement lui-même. La principale, c'est que la situation actuelle des lieux est un danger constant pour les enfants qui ont à se rendre à l'École Mercier et qui, pour raccourcir leur chemin, passent sur les voies ferrées, en dépit des lois qui défendent de marcher sur ces voies. On donne aussi comme raison additionnelle, l'économie de temps que tout le monde qui a à traverser les voies du Grand Tronc, dans un sens comme dans l'autre, pourra faire lorsque les convois interceptent les rues ouvertes actuellement à la circulation.

Les adversaires du règlement prétendent que la dépense est trop forte pour l'utilité qu'on pourra retirer de cette entreprise. Ils prétendent aussi que si ce travail était pratique, il vaudrait mieux l'entreprendre près d'une rue ayant une circulation plus intense que la rue Saint-Joseph, par exemple la rue Bourdages.

Ils ajoutent que ce tunnel n'est pas pratique. Il constituera un passage trop étroit et trop long pour qu'il puisse être utilisé avec confiance par les femmes et les enfants. Le fait qu'il y aura plusieurs marches à descendre et à monter aux deux extrémités engagera le monde à continuer à traverser sur les voies plutôt que dans le tunnel. Le tunnel, à l'époque des grandes eaux, devra être fermé à la circulation, car il sera alors inondé, le fond étant au-dessous du niveau des eaux des décharges longeant les voies.

Le rapport de l'ingénieur de la ville n'est pas non plus très favorable au projet, vu les difficultés qui se présentent pour faire l'éclairage et l'égoût du tunnel.

Les partisans de cette traversée souterraine prétendent que ces objections ne sont pas assez importantes pour ne pas la construire.

Le maire Bouchard a fixé les mardi et mercredi, dix et onze avril, pour l'enregistrement du vote des propriétaires. Ce vote sera pris dans le nouvel Hôtel-de-Ville, rue Girouard, de huit heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi.

Si le vote est défavorable, le projet tombera à l'eau. Si le vote était favorable, le conseil s'adressera à la Commission des Chemins de Fer pour obtenir la permission requise par la loi pour construire ce tunnel.

Nous engageons tous les propriétaires de se rendre à l'Hôtel-de-Ville pour enregistrer leur opinion, qu'elle soit favorable ou non au projet. Quoique ceux qui ne se rendent pas voter sont censés voter contre, si le nombre de votes donnés n'est pas suffisant, il vaut mieux enregistrer son vote, car le vote d'un propriétaire qui s'abstient de voter est perdu, si le nombre des votants atteint la proportion requise par la loi.

## LETTRE POLITIQUE

Ottawa, le 23 mars 1923—L'immigration reste toujours la question à l'ordre du jour. Le projet ministériel qui a pour objet d'attirer un certain nombre de fermiers, d'agriculteurs, d'aides-fermiers, de servantes et autres classes semblables ne reçoit pas tout l'appui qu'on devait espérer. Il s'est trouvé des libéraux, petit nombre, si l'on veut, qui ne voyaient pas du même oeil que le ministre de l'immigration. Il y a aussi des conservateurs qui doutent du succès de cette entreprise.

Les fermiers continuent généralement à développer leur propagande contre la culture dans l'Ouest Canadien. Ils disent que les causes de l'émigration aux Etats-Unis ne sont pas religieuses, politiques, mais économiques.

Cet aspect leur permet d'exposer tous leurs griefs contre les conditions pour lesquelles ils sont seuls responsables. Tous font la grande culture; tous emploient des serviteurs; tous font des frais considérables et parfois extravagants pour s'établir. Ils sont généralement des producteurs de blé ou des éleveurs d'animaux. Ils connaissent rarement la petite culture, la culture mixte, — culture des grains et élevage comme cela se pratique dans l'Est. Ils se trouvent de cette sorte obligés de tout acheter ce qu'ils consomment. Tous ces produits sont dispendieux par suite de la main d'oeuvre et surtout des taux de fret et de transport.

Il est certain que les fermiers disent une bonne part de vérité lorsqu'ils déclarent que la vie est chère dans l'Ouest, mais encore une fois, à qui la faute? Tous les fermiers sont allés s'établir librement, dans l'espoir que des millions d'autres suivraient leur exemple et que le Canada se peuplerait rapidement.

Ce n'est pas en blâmant le gouvernement, les gouvernements; en exagérant les conditions difficiles de l'heure présente; en déconseillant en quelque sorte tous les colons possibles qu'ils apporteront un remède à la situation.

Plusieurs députés, de vrais canadiens, ont pris certains détracteurs de notre beau pays à partie et leur ont imposé le silence. C'est ainsi que M. Marler a déclaré que pour sa part il faisait bon pouvoir vivre au Canada et que les gens y étaient plus heureux que les fermiers de l'Ouest le donnaient à entendre.

Cette propagande à rebours, dangereuse, déprimante doit cesser. On ne tient compte ni des conditions climatiques, ni des conditions sociales et politiques générales, dans le monde entier. Il fait bon vivre au Canada. Les Canadiens Français y ont vécu depuis bientôt trois cents ans et sont heureux. Ils aiment et les chaleurs de l'été, et les rigueurs de l'hiver. Aussi, plusieurs orateurs n'ont pu s'empêcher de louer nos excellentes qualités comme colons et agriculteurs.

A côté de cette question, il en est deux autres sur lesquelles je désire attirer l'attention de nos lecteurs, — celles des honneurs et de la réforme du Sénat.

Les titres et décorations ont de tout temps vivement intéressé les hommes publics. C'était une ancienne coutume au Canada de présenter une liste de gens que le Roi honorait à l'occasion du nouvel an ou de sa fête de naissance. Honneur devait aller au mérite.

Au cours de la guerre, les agents de propagande impériale et les distributeurs d'honneurs furent moins scrupuleux et obtinrent des décorations pour certains chevaliers d'industrie, des aventuriers de la finance qui ne se contentèrent pas seulement du titre de "Sir" mais obtinrent ceux de "Lord" et de "Baron".

Il y eut un violent mouvement dans l'opinion publique suivi d'un débat sur les titres héréditaires et les décorations, aux Communes. La Chambre à la presque totalité vota une adresse à Sa Majesté demandant de ne plus octroyer de titres à ses sujets du Canada.

Comme la distribution des titres servait des fins de propagande on décida en même temps de ne plus permettre aux gouvernements étrangers de distribuer des distinctions au sujet de Sa Majesté. Plusieurs candidats de ces honneurs furent vivement peignés, mais malgré de bons plaidoyers, cette année, les Communes refusèrent par un vote de 121 à 14 de permettre même les décorations d'ordre inférieur.

Le très honorable MacKenzie King et M. Lapointe se déclarèrent ouvertement opposés à la motion Ladner. Le Canada veut rester pays démocratique dans toute la force du terme, pas de titres, pas de décorations.

La réforme du Sénat a fait l'objet d'un très intéressant débat. C'est M. Jean Denis, député de Joliette, qui commença la discussion par un discours fort bien préparé. Il fit une vaste revue historique pour prouver que de tous les grands pays du monde, le Canada se trouvait dans une position unique avec son Sénat désigné par le gouvernement.

Il ouvre ensuite les constitutions des divers pays d'Europe et d'Amérique, discute les diverses constitutions et montre que celle du Canada est désuète. Il dit que le Sénat devrait être électif chez nous comme dans la majorité des autres nations de la terre.

M. Denis possède bien son sujet et son exposé fait l'admiration de la Chambre, de ceux qui partagent ses opinions comme de ses adversaires.

C'est l'honorable M. Fielding qui parle au nom du gouvernement. Il dit qu'il admet une bonne partie de la démonstration du proposeur de cette résolution. Il se demande s'il serait sage de rendre le Sénat complètement électif. Il a déjà lui-même souvent pensé à une réforme, possible et suggère de rendre la moitié des membres du sénat électif.

Il s'explique. Il ne désire pas que les sénateurs subissent des élections comme les députés, car, dit-il, nous avons déjà assez d'élections. Il laisserait le choix d'une partie des sénateurs aux législatures et ces derniers pourraient être désignés sous l'appellation de "sénateurs provinciaux". Les autres seraient nommés par le gouvernement.

Plusieurs suggestions ont déjà été faites à ce sujet et nous avons tout lieu de croire que le gouvernement libéral accordera à cette question sa meilleure considération, dès que les grandes questions politiques auront été réglées.

La presse du pays et même du monde entier continue à s'intéresser au traité des pêcheries signé par l'honorable Ernest Lapointe à Washington, au commencement du mois de mars. Ce traité a été signé au nom du gouvernement canadien, par le ministre des pêcheries, dûment autorisé par Sa Majesté Georges V.

Les experts en droits constitutionnels et les diplomates trouveront dans ce fait matière à d'intéressantes considérations.

## NOS CHEMINS DE FER

Bien que le réseau national ait donné un surplus d'opérations pour l'année qui vient de s'écouler, il n'en demeure pas moins que le ministre intérimaire des chemins de fer a dû annoncer un autre déficit considérable.

Il est cette année de \$60,251,845, soit environ une douzaine de millions de moins que celui qui a été annoncé pour l'année 1921.

Naturellement, on a annoncé une amélioration, et le chef conservateur, M. Meighen, s'est déclaré très satisfait de la situation qui, à ses yeux, s'améliore sensiblement.

Il n'y a rien de surprenant à entendre M. Meighen parler ainsi: n'est-il pas l'âme créatrice de ces chemins de fer nationalisés qui nous sont un si lourd fardeau financier depuis quelques années?

M. Robert Forke, le chef progressiste, s'est également déclaré très satisfait de constater que le gouvernement avait enfin pu trouver une administration distincte pour prendre charge du réseau national. Il a incidemment souhaité que la politique soit éliminée de l'entreprise. C'est naturel chez les fermiers.

Les deux groupes oppositionnistes reconnaissent donc que le gouvernement King a fait quelque chose pour tirer le meilleur parti possible de nos chemins de fer, ce qui n'avait pas été fait sous l'administration conservatrice.

Mais le public canadien envisage la situation sous un tout autre aspect: il réalise pour sa part que le déficit de \$60,251,845 devra être comblé et que c'est lui en définitive qui sera appelé à remplir l'écart entre les recettes et les dépenses du réseau.

Il est douteux que les chemins de fer nationalisés réalisent des revenus suffisamment considérables pour avoir un excédent sur les charges fixes, de sorte que nous aurons, chaque année, le montant de ces charges qui englobera constamment le surplus d'opérations que l'on pourra réaliser.

Depuis que nous avons ces chemins de fer, nous voyons s'accroître nos obligations et ce n'est pas la légère amélioration que l'on vient d'annoncer — et qui semble devoir être due au désarroi des chemins de fer américains par suite de la grève, — qui mettra fin à l'ère des déficits.

Le gouvernement fait subir actuellement au principe et à la pratique de la nationalisation un essai loyal; il a fait appel à des experts compétents en matière ferroviaire dans le but de réduire le plus possible nos charges.

Il ne peut se faire du jour au lendemain de ces chemins de fer qui nous ont été imposés par le régime conservateur. Mais on se demande si l'essai loyal donnera des fruits satisfaisants pour le public.

## A L'occasion de Pâques

Comme par les années passées, le lundi de Pâques, il y aura matinée, à deux heures de l'après-midi, au théâtre Corona. On y donnera un programme très spécial de vues de choix qui ne manquera certes pas de plaire à toutes les personnes qui le verront. La vue principale, "My Wild Irish Rose", en sept rouleaux, vous fournira l'occasion de voir un des plus beaux spectacles que le cinéma a produits, cependant que HAROLD LLOYD sera là dans une de ses plus déopilantes comédies pour vous faire rire aux larmes. Il sera aussi donné un rouleau de vues en couleurs et la continuation de la série "Les mystères de la jungle". Comme on peut le constater, le programme sera très rempli.

Nous prions les personnes qui suivent régulièrement les programmes de vues de bien prendre note qu'il n'y en aura pas lundi soir, attendu que, ce soir-là, la troupe Julien Daoust, de Montréal, viendront, en soirée dramatique, une pièce absolument nouvelle, intitulée "L'abbé Martyr".

## Les Mesures Extrêmes Sont Stupidement et Désastreuses

Dans une manufacture près de Montréal, il y a cinq ascenseurs. Tout dernièrement, au moment où l'un d'eux s'élevait lentement un ouvrier se précipita, réussit à sauter sur la plateforme, risquant ainsi d'être affreusement broyé. Le directeur de la manufacture, un américain, décida immédiatement d'interdire complètement l'usage des ascenseurs par les ouvriers. Aussi l'on voit maintenant des employés déposer leur charge sur l'ascenseur et monter par l'escalier, manière d'agir aussi contraire au bon sens que ridicule. Les faits de ce genre ne sont pas aussi rares que l'on pense, et montrent bien l'esprit autoritaire de certains américains imitant instinctivement, sous couleur d'énergie, la brute allemande.

Ce sont de semblables esprits qui ont réussi à faire passer la loi de prohibition qui deshonorait les Etats-Unis et les rend ridicules.

L'inquiétude qui règne dans les rangs de la classe ouvrière est trop souvent due aux exigences inconsidérées de directeurs ou de superintendants grisés par leur autorité. La chose la plus facile à faire pour un directeur est de couper les salaires; il est donné à bien peu le talent de savoir diminuer le prix de revient par l'application rationnelle de nouvelles méthodes techniques ou par des mesures tendant à diminuer le gaspillage.

Le mouvement se fait lentement aux Etats-Unis vers un rapprochement entre le patron et l'ouvrier, vers une coopération amicale qui ne détruit pas la discipline et augmente le respect de l'inférieur pour son supérieur plus instruit.

Dans l'industrie, comme dans le commerce, comme dans la politique, les mesures extrêmes sont toujours désastreuses. La raison calme surmonte toute les difficultés.

Philalèthe

Préparons-nous à Pulvériser

Ceux qui ont l'habitude de pulvériser leur verger tous les ans pour prévenir et détruire les insectes et les maladies, savent combien il est important d'être prêt pour commencer à bonne épo-

que et il est inutile de leur rappeler. Mais il est bon de rappeler à ceux qui ont pulvérisé irrégulièrement jusqu'ici ou qui ont même complètement négligé cette opération, que les insectes et les maladies prélèvent tous les ans un lourd tribut. Certaines espèces causent plus d'ennuis que d'autres, dans certaines années et dans certains endroits, mais le seul moyen d'être raisonnablement sûr d'avoir des fruits propres, non avariés, est de se préparer à la lutte à bonne époque. Si votre pompe n'a pas été parfaitement nettoyée avant d'être remise l'automne dernier, mettez-la en bon ordre avant que la végétation ne commence ce printemps. Si vous attendez jusqu'au moment de faire la première pulvérisation qui est souvent la plus importante vous pourrez découvrir au dernier moment que certaines parties indispensables vous manquent et l'époque critique de la pulvérisation aura passé avant que votre pompe soit en état de fonctionnement. Si la première pulvérisation n'est pas donnée à une bonne époque, vous ne pourrez guère compter avoir des fruits propres cette année. C'est presque impossible.

On s'attend à une grave attaque de la chenille à tente dans certaines parties du Canada, et c'est avec la première pulvérisation donnée contre la tavelure du pommier, qu'on peut la prévenir le plus facilement.

On peut se procurer gratuitement des calendriers de pulvérisation, indiquant les mélanges à employer et les époques des applications, en s'adressant à l'un ou l'autre des ministères provinciaux d'agriculture ou au bureau des publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

La première pulvérisation doit s'appliquer dès que les boutons des feuilles commencent à s'ouvrir. Si un point fait à temps en vaut mille, assurément une pulvérisation faite à temps peut sauver la situation.

W. T. Macoun,  
Horticulteur du Dominion.

Télép. Bell 680 w

## LOUIS BERNARD

CONTRACTEUR PLATRIER,  
MACON ET BRIQUETEUR.

A l'entreprise ou à la journée  
Spécialité: Corniches et Ornaments  
d'Eglises et d'Edifices Publics.

OUVRAGE GARANTI

20, ST-DOMINIQUE, ST-HYACINTHE

## DES CENTAINES DE PERSONNES

ont déjà profité de la grande vente à réduction qui se fait actuellement chez

## P. OLESKER

Ne manquez pas cette chance extraordinaire que vous offre.

## P. OLESKER

179 CASCADES

Porte voisine du théâtre



## No 332

### REGLEMENT DECRETANT LE PERCEMENT D'UN TUNNEL SOUS LES VOIES FERREES DU CANADIEN NATIONAL A LA RUE ST-JOSEPH.

A une séance du Conseil municipal de la Cité de St-Hyacinthe tenue dans l'Hôtel-de-Ville le vingt et un mars mil neuf cent vingt-trois en la manière et suivant les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite Cité, sont présents: Son Honneur le maire Bouchard et les échevins Alphonse Benoit, Joseph L. Guillet, Alfred A. Côté, Eugène Payan, Michel Daigle, Ambroise Demers, Ulric Jacques, J. Eucher Lanoix, Napoléon Demers et Magloire Côté, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire.

Attendu que la rue St-Joseph, se prolongeant de la rue St-Claude aux limites nord-ouest de cette cité, est bouchée par les voies ferrées du Canadien National;

Attendu que la partie de cette cité située au nord-ouest du dit chemin de fer est habitée par une nombreuse population qui est obligée de traverser les voies ferrées pour se rendre à l'Eglise, au marché et aux magasins;

Attendu qu'une école construite au nord-ouest du dit chemin de fer est fréquentée par un grand nombre d'enfants ayant domicile du côté sud-est;

Attendu que les enfants demeurant du côté sud-est du dit chemin de fer sont obligés de traverser les voies ferrées chaque jour de classe, principalement à la traverse à niveau de la rue Ste-Anne;

Attendu que cette traverse de la rue Ste-Anne se trouve à proximité de la gare et est souvent obstruée par les trains, ce qui rend ce passage malcommode et dangereux;

Attendu qu'un grand nombre de contribuables de cette municipalité demandent depuis longtemps la construction d'un tunnel sous les voies ferrées du Canadien National à la rue St-Joseph;

Attendu que la Commission des écoles de la cité de St-Hyacinthe approuve la construction de ce tunnel;

Attendu qu'il est de l'intérêt public de construire un tunnel sous les voies ferrées du Canadien National pour permettre aux piétons de communiquer dans les deux sections de la dite rue St-Joseph;

Il est statué et résolu par règlement du Conseil municipal de la Cité de St-Hyacinthe ce qui suit:

1o LA CITE DE SAINT-HYACINTHE, corporation municipale ayant son bureau d'affaires dans la Cité de St-Hyacinthe dans la province de Québec, est autorisée à construire un tunnel pour les piétons sous les voies ferrées du Canadien National à la rue St-Joseph;

2o Ce passage souterrain sera fait en béton armé et aura six pieds de largeur, sept pieds de hauteur et soixante-dix pieds de longueur et il sera drainé par un égout construit en tuyau de grès de six pouces de diamètre et raccordé à celui de la rue Morison.

3o Ces suds travaux sont estimés à la somme de huit mille piastres, lequel montant est présentement voté à cette fin.

4o Pour payer le coût de ces travaux LA CITE DE ST-HYACINTHE, corporation municipale ayant son bureau d'affaires dans la cité de St-Hyacinthe, dans la province de Québec, est autorisée à emprunter la somme de huit mille piastres remboursables en vingt paiements partiels, annuels, égaux et consécutifs de quatre cents piastres chacun et devenant dus le premier de mai de chaque année. Le premier versement sur le capital sera échu le premier de mai mil neuf cent vingt-quatre.

5o Le capital de l'emprunt sera représenté par quatre-vingts débentures de cent piastres chacune, datées du premier de mai mil neuf cent vingt-trois et émises sous le seing du maire, le contreseing du greffier et le sceau de la municipalité. Ces débentures seront numérotées de un à quatre-vingts inclusivement.

6o Ces débentures porteront intérêt au taux de cinq pour cent par année à compter du premier de mai mil neuf cent vingt-trois, payable semi-annuellement le premier de mai et le premier de novembre de chaque année. Le premier semestre d'intérêt sera échu le premier de novembre mil neuf cent vingt-trois.

7o Les versements d'intérêt à faire sur chaque débenture seront représentés par des coupons y annexés, numérotés de un au nombre de ces versements respectivement, et signés par le maire et contresignés par le greffier, par l'impression, gravure ou lithographie d'un fac-similé de leurs signatures.

8o Les débentures et leurs coupons seront payables au porteur au bureau de la CITE DE ST-HYACINTHE ou à tous autres endroits qui pourront être fixés par ce Conseil sur simple résolution.

9o Chaque débenture pourra devenir nominative quant au capital et le trésorier de cette municipalité est autorisé à certifier ce fait sur icelle, ainsi que son transport subséquent.

10o Ces divers paiements seront faits à même les revenus généraux de la Cité de St-Hyacinthe.

11o Un fonds d'amortissement, suffisant pour payer la portion due sur le capital chaque année, est créé.

12o Afin de former ce fonds d'amortissement et de pourvoir au paiement des intérêts et au rachat des débentures à leurs échéances respectives, si les revenus généraux ne suffisent pas, une taxe spéciale annuelle suffisante pour payer les intérêts et les dits versements est, par le présent règlement, imposée sur tous les biens-fonds cotisables pour les fins susdites, et ce jusqu'à l'extinction complète de cette dette.

13o Cette taxe spéciale sera perçue chaque année avec les autres taxes municipales, d'après le rôle d'évaluation en vigueur.

14o Le Conseil municipal est autorisé à négocier ces débentures, en tout ou en partie, aux conditions et prix qu'il trouvera avantageux pour cette cité et à se servir du produit de ces ventes pour les fins susmentionnées, le tout suivant la loi.

15o Conformément aux dispositions de l'article 5782a des Statuts Refondus de Québec, 1909, la Cité de St-Hyacinthe déclare que sa dette totale est de un million quatre cent quarante-quatre mille cent piastres et quatre-vingt-dix centins, et qu'elle est formée de:

(a) La somme de cent quatre mille neuf cent quatre-vingt-treize piastres et quatorze centins, balance due sur le montant emprunté en vertu du règlement du trois octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, pour les besoins de l'aqueduc municipal, et payable par annuités en cinquante ans;

(b) la somme de quarante-trois mille sept cent quarante-cinq piastres et cinquante centins, balance due sur le montant emprunté en vertu du règlement numéro soixante-quatre en date du vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, pour les besoins de l'aqueduc municipal, et payable par annuités en cinquante ans;

(c) la somme de trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt-trois piastres et quatre-vingt-onze centins, balance due sur le montant emprunté en vertu du règlement numéro cent dix-sept en date du trois août mil neuf cent six, pour les besoins de l'aqueduc municipal, et payable par annuités en quarante ans;

(d) la somme de cent huit mille piastres, balance due sur le montant emprunté en vertu du règlement numéro deux cent dix-neuf en date du dix-huit avril mil neuf cent dix-sept pour la construction du filtre municipal et payable par annuités en douze ans;

(e) la somme de cent soixante-quinze mille neuf cent vingt-sept piastres, montant des emprunts temporaires contractés sur billets pour les besoins de l'aqueduc municipal;

(f) la somme de soixante-sept mille quatre-vingt-sept piastres et quatre-vingt-treize centins, balance due sur le montant emprunté en vertu du règlement du vingt et un mars mil huit cent quatre-vingt-treize, pour améliorations municipales et aide à des industries et payable par annuités en cinquante ans;

(g) la somme de quatre-vingt-seize mille deux cent quinze piastres et trente et un centins, balance due sur le montant emprunté en vertu du règlement numéro cent dix-sept en date du trois août mil neuf cent six, pour améliorations municipales et aide à des industries et payable par annuités en quarante ans;

(h) la somme de quatre-vingt-quatre mille sept cent trente-cinq piastres et quatre-vingt-cinq centins, balance due sur le montant emprunté en vertu du règlement numéro cent quarante-deux en date du dix janvier mil neuf cent treize pour payer une somme de cent mille piastres due par le département municipal, et payable en quarante ans au moyen d'un fonds d'amortissement déposé à intérêt à la banque chaque six mois afin de payer le capital à échéance, ce fonds d'amortissement est de six cent soixante-quinze piastres par six mois;

(i) la somme de sept cent vingt-huit mille quatre cent soixante et une piastres et trente-cinq centins, montant des emprunts temporaires contractés sur billets pour payer pavages, trottoirs, améliorations municipales et aide à des industries.

16o Le présent règlement aura force et effet lorsqu'il aura reçu l'approbation des électeurs propriétaires d'immeubles imposables de cette municipalité et toutes les approbations exigées par la loi.

Nous soussignés, Téléphore Damien Bouchard, maire, et Albini Messier, greffier, certifions que le règlement numéro trois cent trente-deux, décrétant le percement d'un tunnel sous les voies ferrées du Canadien National à la rue St-Joseph, a été passé par le Conseil Municipal de la Cité de St-Hyacinthe à sa séance du vingt et un mars mil neuf cent vingt-trois sur la division de huit à deux, les échevins Alphonse Benoit, Joseph L. Guillet, Alfred A. Côté, Ambroise Demers, Michel Daigle, J. Eucher Lanoix, Napoléon Demers et Magloire Côté ayant voté pour, et les échevins Eugène Payan et Ulric Jacques ayant voté contre.

L'original du règlement est déposé au bureau du conseil où il peut en être pris communication.

(Signé) T. D. Bouchard  
Maire de la Cité de St-Hyacinthe  
(Signé) A. Messier  
Greffier de la Cité de St-Hyacinthe

Vraie copie  
A. Messier

Greffier de la Cité de St-Hyacinthe

Canada  
Province de Québec  
Cité de St-Hyacinthe

## AVIS PUBLIC

Je soussigné, Téléphore Damien Bouchard, maire de la Cité de St-Hyacinthe, donne avis public aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables de cette municipalité que je fixe les dix et onze avril mil neuf cent vingt-trois, et les jours suivants si nécessaire, pour la votation afin de s'assurer si le règlement numéro trois cent trente-deux (No 332), décrétant le percement d'un tunnel sous les voies ferrées du Canadien National à la rue St-Joseph, est approuvé ou ne l'est pas.

La votation aura lieu dans la salle des délibérations du Conseil, dans l'Hôtel-de-Ville de cette cité, rue Girouard, durant les heures fixées par la loi, c'est-à-dire depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi.

Tous les intéressés sont requis de prendre connaissance du présent avis et de se conduire en conséquence.

Donné en la Cité de St-Hyacinthe, le vingt-deux mars, mil neuf cent vingt-trois.

T. D. Bouchard  
Maire de la Cité de St-Hyacinthe.

Canada  
Province de Québec  
Cité de St-Hyacinthe

## AVIS PUBLIC

Avis public est donné que le règlement numéro trois cent trente-deux (No 332), décrétant le percement d'un tunnel sous les voies ferrées du Canadien National à la rue St-Joseph, a été passé par le conseil municipal de la Cité de St-Hyacinthe à sa séance du vingt et un mars mil neuf cent vingt-trois sur la division de huit à deux, les échevins Alphonse Benoit, Joseph L. Guillet, Alfred A. Côté, Ambroise Demers, Michel Daigle, J. Eucher Lanoix, Napoléon Demers, et Magloire Côté ayant voté pour, et les échevins Eugène Payan et Ulric Jacques ayant voté contre.

L'original du règlement est déposé au bureau du conseil où il peut en être pris en communication.

St-Hyacinthe le vingt-deux mars mil neuf cent vingt-trois.

(Signé) T. D. Bouchard  
Maire de la Cité de St-Hyacinthe  
(Signé) A. Messier  
Greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

Vraie copie  
A. Messier

Greffier de la Cité de St-Hyacinthe

## ABONNEZ-VOUS AU

## JOURNAL LE CLAIRON

véritable organe du parti libéral

# LE FOYER

## L'ALOUETTE INFIRME LE DEJEUNER DU MARQUIS

Le plomb d'un chasseur l'a blessé à l'aile :  
Je l'ai ramassée au bord du chemin,  
Criante ; son cœur battait dans ma main,  
Et l'effroi troublait sa fine prune.

J'en ai pris grand soin, mais n'ai pu guérir  
L'aile que le plomb avait fracassée ;  
Et c'est pour toujours l'artiste blessée :  
N'aurais-je pas dû la laisser mourir ?

Qui sait ? Elle va, vient, court, boit et mange,  
Fait à l'abreuvoir ses ablutions.  
Que lui manque-t-il ? — Les ascensions,  
L'hymne loin du sol et loin de la fange...

Les ascensions ? Elle crut d'abord,  
Sans doute, pouvoir un jour les reprendre,  
Rejoindre ses soeurs et se faire entendre  
Encor sur les blés et les genêts d'or ;

D'autant que j'étais pour elle un bon maître  
Souhaitant de voir son esclave fuir,  
Et que je laissais, flattant son désir,  
Ouvertes toujours et cage et fenêtre.

Et je les revois ces essais d'envol  
Que le renouveau provoqua chez elle,  
Et ces cris scandant les sursauts d'une aile  
Qui ne pouvait plus l'arracher du sol.

Qu'elle dut souffrir !... Enfin, résignée  
A ne plus jamais planer dans le bleu,  
Mais ne voulant pas chanter loin de Dieu,  
Elle se taisait, sombre et rencongnée.

Que faire ? Un appel à l'illusion ;  
J'érigeai pour elle une taupinière,  
Avec, au sommet, très blanche, une pierre  
Où le soleil mit son premier rayon.

Elle avait compris : elle y courut vite,  
S'y jucha tant bien que mal, et, les yeux  
Et le bec ouverts tendus vers les cieux,  
Gazonilla, trilla, sans fin et sans suite,

Redescendit boire, avaler un grain,  
Remonta, chanta des heures encor,  
Et le lendemain, dès avant l'aurore,  
Emplit la maison de son fier refrain...

L'aile fracassée, hélas ! pend inerte,  
Mais l'autre s'agite au rythme du chant ;  
Et c'est héroïque et vraiment touchant...  
"L'oiseau de la Gaule", a-t-on dit ? Ah ! certe !

Vaillance, gaité, souple et fin ressort,  
Toute notre race est symbolisée  
Par cette alouette à l'aile brisée,  
Qui chante quand même et qui croit encor  
Qu'ainsi que la voix l'aile prend l'essor.

François FABIE.

## FIDELITE

Ma joie est de savoir qu'au loin tu continues,  
Simple, front relevé de grâce et de raison,  
Le travail familier de tes deux mains menues.  
Tu rattaches la vigne au mur de la maison,  
Le jardin croît, les fleurs se colorent, nos arbres  
Mélangent une ombre bleue à la blancheur des marbres,  
Leurs rameaux enlacs font un arc verdoyant,  
Et l'aimable rucher bourdonne en te voyant.  
Qui devine en ton cœur une intime blessure ?  
Tu souffres en silence, et ta fidélité  
Royalement s'élève au soleil de l'été  
Comme un grand lis hautain dans un vase d'eau pur.

Andre Lamandé

## LE DEJEUNER DU MARQUIS

(1875)

Si jamais quelqu'un regrette longuement une décision prise en un moment d'enthousiasme, ce fut le chevalier Spironti, quand vint l'automne de 1674. Ce gentilhomme Sicilien de naissance, et grand bretteur par tempérament, s'était six mois auparavant engagé au titre étranger dans l'armée que Condé commandait en Flandre : histoire de voir du pays et de faire prendre l'air à son épée, une longue rapière italienne, de type assez ancien, pourvue d'une admirable garde en parafe aux branches ciselées.

L'été s'était passé le mieux du monde. Même à Senef, Spironti avait eu l'honneur de donner son cheval à M. le Prince, qui venait d'avoir sa troisième monture tuée sous lui. Cet acte avait proprement sauvé la vie du grand Condé qui, pour lors était fort pressé par un essai de casaques hollandaises ; c'est pourquoi, après la victoire, il offrit à Spironti certain étalon de Turquie aux membres nerveux, à la queue flottante, qui était l'honneur des écuries de Chantilly.

Bien en selle sur cette bête magnifique, le sicilien se réjouissait en son âme d'avoir eu la pensée de servir le roi Louis XIV ; mais bientôt l'activité de la campagne faiblissait, et, avec les brumes, l'ennui vint. Pour comble M. de Turenne, qui n'avait aux marches de l'est que vingt mille hommes contre soixante et dix mille impériaux, lesquels bloquaient Philipsbourg et Brisach, demanda du secours. M. de Condé envoya des renforts de cavalerie : au début de décembre le chevalier arrivait dans la Lorraine, qui n'a jamais passé, en cette saison, pour un paradis terrestre surtout aux yeux d'un Palermitain.

Fort heureusement, dans cet hivernal exil, Spironti lia commerce d'amitié avec un gentilhomme des plus honnêtes, le marquis de Luiselaines, qui portait le guidon cramoisi de colonel général dragon. Deux ou trois assauts de fleurets, quelques parties de reversi, les avaient réunis ; de plus, l'un comme l'autre appréciant les plaisirs de la table, ils se seraient assis volontiers, le chapeau sur la tête comme il sied entre convives de bonne compagnie, devant une nappe chargée de savantes fricassées.

Quand M. de Turenne leva ses camps, tout à coup, et par un froid de dix degrés, longea la chaîne des Vosges afin de tourner les Impériaux cantonnés en Alsace comme rats dans l'office, ce fut au marquis de Luiselaines, avec qui il chevauchait botte à botte, que le Sicilien exprima ses doléances :

— Per Diana ! grogna-t-il avec cet accent italien que depuis Mazarin on n'avait pas oublié à la cour, quel froid !

— De quoi vous plaignez vous, mon cher ? ripostait le Français. Nous passons les rivières à pied sec : on déforme ses bottes à les trop mouiller.

— Voyez cette neige !

— Elle compose pour nous d'admirables tableaux. Ce bois poudré à frimas est un pastel exquis, une orfèvrerie d'argent fin.

— Aurez-vous réponse à tout, marquis ? fit le Sicilien avec quelque humeur. Il est du moins un point qui, je me l'assure, nous trouvera d'accord.

— Je vous écoute chevalier.

— Voici longtemps que nous n'avons pris un repas digne de ce nom.

— Il est vrai ; nos cantines...

— Sont infectes, monsieur ; des cantines d'hommes de guerre en guerre, c'est tout dire !

— Bast ! cela ne durera pas toujours !

— Au train où nous mène M. de Turenne, soupira Spironti en resserrant frileusement autour de soi les plis de son manteau, vous verrez que nous n'aurons pas loisir de nous asseoir à une table chrétiennement servie avant le carême, c'est à dire avant Pâques.

M. de Luiselaines sursauta :

— Vous plaisantez, chevalier, et ce ne sont point là plaisanteries à faire.

— Je ne badine jamais quand je gèle, répliqua l'homme du sud, en soufflant dans ses doigts, qu'il avait gourds.

— Eh ! bien, moi, je vous veux traiter à déjeuner avant le jour des Rois !

— Balivernes ! gromme le Sicilien.

— Point et j'appuie ma parole d'un pari.

— Que je tiens, dit Spironti. Je vous joue mon cheval.

— A merveille, chevalier ; cet animal me sera précieux, et j'en aurai grand soin. J'engage contre lui un trésor !

Des basques de son habit, M. de Luiselaines sortit une tabatière flamande en forme de toupie au bois précieusement fouillé rehaussé de gemmes. Spironti salua :

— La babiole est galante, marquis, je vous suis obligé de vous en défaire à mon intention.

— Tudieu s'exclama Luiselaines, vous ne la tenez pas encore !

Les trompettes rappelaient aux maîtres ; les deux gentilshommes piquèrent leurs chevaux, dont les fers glissaient sur la neige durcie.

Cependant, le marquis n'était pas aussi tranquille qu'il plaisait de le dire quant à l'issue de son pari. M. de Turenne semblait ne se plus vouloir arrêter. A peine Belfort atteint par vingt jours de marche à travers d'affreux chemins, on prit la route tortueuse des montagnes, fort triste avec sa maigre végétation couvrant mal l'épaule l'épaule des collines. On parvint à Thann, que défendait, massive, la tour d'Engelburg ; le maréchal ordonna de démanteler le château, et M. de Luiselaines conçut quelque espoir. Mais à peine un coup de mine eut-il jeté à terre le fût monstrueux de la tour, que sonna le boute-selle. Spironti avait toujours le ventre vide ; mais en songeant à la tabatière flamande, son humeur s'adouciait parfois.

A Mulhouse d'importantes forces impériales furent culbutées avec tant de soudaineté que deux quartiers généraux se trouvèrent prisonniers. Et, tandis que l'armée fatiguée, mais inlassable, quittait aussitôt la ville pour descendre le long de la Doller, le Sicilien s'enquit, avec une exquise courtoisie :

— Souffrez que je me renseigne, mon cher marquis ; quel quantième

## Terrible Eczéma COULANT

Après avoir été dans le Sud pour se guérir, Mme E. Hayes, de Hamilton, est finalement soulagée par un médicament du pays. Avoir tellement souffert d'un eczéma coulant que mes pauvres mains étaient inutilisables — avoir pris tous les remèdes imaginables sans en être soulagé — avoir abandonné mon travail et n'être revenue dans le Sud pour m'y guérir — avoir été débarrassée complètement de mon mal par une demi-bouteille de D.D.D. ; telle est en substance la lettre de Mme Hayes, 22 Sunset Street, Hamilton, Ont.

On peut vous mettre sous les yeux des cas analogues dans votre propre région. Ecrivez-nous pour recevoir des attestations de Canadiens ou procurez-vous aujourd'hui même une bouteille de D.D.D. Pourquoi souffrir un instant de plus le tourment de la démangeaison ? Si la première bouteille ne vous soulage pas, nous vous rendrons votre argent, sans la moindre difficulté. \$1.00 la bouteille. Faites aussi l'essai du Savon D.D.D.

**D.D.D.**  
La lotion pour les maladies de la peau  
Elz. D. St-Onge  
Pharmacie St-Hyacinthe  
Pharmacie du Dr J. A. Collette

FAITES FAIRE VOS IMPRESSIONS  
A L'IMPRIMERIE YAMASKA

## COTTAGE A VENDRE OU A LOUER

Joli cottage de 11 pièces reconstruit en neuf, sur le boulevard Girouard, près de la propriété de Mme Cooke.

Le plus beau site de la ville Terrain sur la rivière avec quai en béton. Chauffage central à l'eau chaude. Bain et électricité.

Toutes les pièces dures de chauffage avec planchers en bois dur. Parterre de 45 pieds par 50 sur la façade, planté d'arbres d'ornement Portique, porche et véranda spacieux avec vue sur la rivière et le Parc Côté.

Une occasion unique pour une famille désirant avoir une très jolie résidence à bonnes conditions.

jno

BUREAU et RESIDENCE  
74 ST-DOMINIQUE  
Téléphone Bell 92

## WILFRID AMYOT

REPRESENTANT DE LA

NORTH AMERICAN ASSURANCE  
SUR LA VIE

PERCEPTEUR de la

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

La plus forte et la plus ancienne Société de Rentes  
Viagères du Canada

Voulez-vous devenir rentiers pour le reste  
de vos jours ? Soyez membres de la  
CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Tous renseignements fournis sur demande par W. Amyot  
ASSURANCE CONTRE LE FEU.

TERRES ET PROPRIETES DE VILLE  
A VENDRE OU A ECHANGER.  
ST-HYACINTHE

## Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Or ganidis des couleurs les plus nouvelles aussi Cotonnades de toute sortes.



## Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis touilés de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

1-1-17

avons-nous aujourd'hui ?

A quoi M. de Luiselaines répondit, sur le même ton :

—Le 29 de décembre, mon cher chevalier.

—Merci ; c'est tout ce que je voulais savoir.

Le Français ne répliqua point. Il avait le sentiment pénible que le beau coursier turquin, encore qu'il fût à moins d'une toise de lui, se trouvait distant de cent pas pour le moins. Car M. le maréchal marchait toujours.

Or, l'électeur de Brandebourg avait résolu de célébrer l'année nouvelle en offrant un festin aux officiers de son grand quartier, lequel était établi à Colmar. Il savait bien que les Français s'approchaient au sud, et d'affligeantes rumeurs couraient sur l'affaire de Mulhouse. Mais, remettant au lendemain, comme naguère le tyran de Thèbes, les affaires sérieuses, M. le Grand Electeur attendait ses invités.

Il les attendait en promenant le coup d'oeil du maître sur sa table, qui avait grand air. La nappe damassée tombait jusqu'au sol ; sur chaque assiette se prélassaient le couteau, la fourchette et le petit pain craquant, dont le nez doré pointait sur la serviette blanche. Des viandes froides, langues salées jambons fumés et en gelées, venaisons en pâtés, s'alignaient en bel ordre, ainsi que des fantassins prussiens flanqués de tourtes et de coqueluches, triomphe de la pâtisserie. Et les vins d'Alsace attendaient tout proches : le sering des chanoines de Murbach, et le kitterlé de Guebwiller, dit aussi brise-mollets, et ce petit vin gris de Riquewih, si prodigieusement spirituel...

Soudain un cri retentit, sinistre en un pareil moment :

—Les Français !

M. le Grand Electeur blêmit. Il se porta à la fenêtre donnant sur la place, assez vite pour constater que les habits bleus de sa garde fuyaient sans vergogne devant les trompettes aux fanions fleurdelisés. Alors, estimant que l'héroïsme ne vaut pas une sage prudence, le soutien de l'empire tourna les talons au plus tôt.

Les troupes du Roy le pourchassaient comme un cerf mené de male mort, quand M. de Turenne, suivi de son état-major, pénétra dans la grande salle où la table somptueuse étincelait de blancheur.

—Par ma foi, messieurs ! fit le maréchal, si nous déjeunions ?

Un murmure d'approbation courut. Le vainqueur gagna la place du maître du logis, au milieu du côté, modestement. Il indiqua un siège non loin de lui à M. de Luiselaines. Le marquis s'inclina sans avancer.

—Marquis, asseyez-vous.

—Monsieur le maréchal, pardonnez-moi... J'ai un invité. Et je tiens fort à ma tabatière...

—Que signifie, monsieur ?

M. de Luiselaines désigna la maigre figure de Spironti, qui riait jaune à ses côtés. Le maréchal, mis par sa victoire en belle humeur, écouta avec plaisir l'aventure qu'il daigna trouver piquante. Il fit flâcher le Sicilien au bout de la table près d'un officier d'artillerie qui buvait sec ; et voilà comment un cheval turquin, gagné sur les écuries de M. de Condé, fut perdu à la table de M. de Turenne.

JEAN MAUCLERE

## Riche Sang Rouge Nécessaire à la Santé

Quand le sang devient faible et aqueux, il faut un tonique pour le vivifier

Pourquoi nous dit-on continuellement que le sang, pour être bon et salubre, doit être d'un rouge vermeil ? Qu'est-ce que la couleur a à faire avec la qualité ? Simplement ceci : l'oxygène dans l'air est le soutien par excellence de toute la vie organique. Une des fonctions du sang et de tirer l'oxygène de l'air—cela, il le trouve dans les poumons et le distribue aux tissus du corps. Quand le sang, rempli d'oxygène vivifiant, est véhiculé par le coeur, il est d'un rouge vermeil. Quand il revient, impur et privé d'oxygène il est foncé.

Il faut donc en conclure que deux choses essentielles s'imposent pour avoir une bonne santé : de l'air pur pour fournir l'oxygène, du riche sang rouge pour le transporter là où le besoin se fait sentir. Les Pilules Roses du Dr Williams enrichissent et rougissent votre sang parce qu'elles lui donnent plus de force pour transporter l'oxygène le mettant d'autant plus en mesure de distribuer le regain de vie et de force à chaque organe du corps.

Les personnes pâles et anémiques dont les nerfs sont délabrés, dont les joues sont blêmes et qui se fatiguent facilement, devraient essayer les Pilules Roses du Dr Williams et prendre note de l'amélioration régulière qui en suit l'emploi. Un cas bien d'actualité est celui de Mme J.-P. Rolston, de South River, Ont., qui dit : "Il y a environ deux ans, mon organisme était dans un grand état de dépression ; et mon état ne fit qu'empirer au point que je pouvais à peine vaquer à mes fonctions domestiques. J'avais de terrible maux de tête, ainsi que des douleurs dorsales et sous l'épaule gauche. Je dormais mal et je me sentais aussi fatiguée le matin que lorsque je m'étais couchée. La vie me semblait un fardeau. J'avais pris des remèdes pendant pas mal longtemps, mais cela semblait ne me faire aucun bien et ne pas aller à mon cas. C'est alors qu'ayant lu une annonce des Pilules Roses du Dr Williams je résolus de les essayer. Après en avoir pris une couple de boîtes, je me sentais beaucoup mieux, et quand j'en eus pris cinq autres boîtes, je me sentis une toute autre femme. Depuis, lors, je n'ai pas éprouvé de rechute, et je conseille à toutes les femmes dont la santé est délabrée de faire l'essai des Pilules Roses du Dr Williams."

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez tous marchands de remèdes à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

—Monsieur le maréchal, pardonnez-moi... J'ai un invité. Et je tiens fort à ma tabatière...

## Les Maladies de l'Enfance

Les maladies de l'enfance, la constipation, l'indigestion, les coliques, les rhumes, etc., peuvent rapidement être guéries par l'usage des Tablettes Baby's Own. Elles sont un laxatif doux, mais complet qui régularise immédiatement les intestins et adoucit l'estomac. Elles sont garanties ne contenir aucune drogue nuisible et elles peuvent être données au plus jeune bébé sans aucun danger. Concernant ces tablettes, voilà ce qu'écrivit Madame Alcide Lepage, Ste-Béatrice, Qué.

"Les Tablettes Baby's Own ont été d'un grand secours pour mon bébé. Elles ont régularisé ses intestins et son estomac, et lui ont rendu la santé".

Ces Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25cents la boîte, de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

## VERS L'OUEST CANADIEN

Train rapide de Montréal pour Winnipeg, Calgary, Edmonton et la Colombie Anglaise et les endroits intermédiaires.

Départ de Montréal, Gare Windsor, 10.15pm tous les jours. Excellent service de wagons-lits, wagons à compartiments et wagon-restauration.

Pour billets et informations adressez-vous à J. E. Morin, agent pour la ville, 23 1/2 Rue Laframboise St-Hyacinthe, Qué.

## DR PAUL OSTIGUY

SPECIALISTE

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE

255 rue Sherbrooke Est., Tel. EST 5684 Montréal.

## GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Mouvements des trains

### VERS L'EST

9.50 a. m. et 9.48 p. m. tous les jours pour Richmond, Sherbrooke et Portland ; Québec [par le Pont] 9.50 a. m. excepté le dimanche, 9.48 p. m. tous les jours ; 5.44 p. m. excepté le dimanche, pour Richmond, Sherbrooke et Island Pond Québec (par le pont.)

Les trains locaux venant de Montréal arrivent à 1.30 p.m. tous les jours et 6.45 p. m. excepté le dimanche

### VERS L'OUEST

5.42 a. m., 5.28 p. m. tous les jours, 7.13 a. m., 10.40 a. m., 2.30 p. m. excepté le dimanche ; 8.00 p. m. le dimanche seulement ; Montréal et les gares intermédiaires.

Raccordements commodes à Montréal avec les trains pour Boston, New York, Ottawa, Toronto, Detroit, Chicago (par l'International Limited)—le plus beau train du Canada, aussi pour Winnipeg et tous les endroits de l'Ouest Canadien.

On peut se procurer ici même, des billets directs ; on peut aussi engager des lits et des fauteuils sans charge supplémentaire.

Pour billets et autres renseignements, s'adresser à Ernest O. Picard, agent pour la ville, 35 rue Laframboise, ou à J. P. Lazure, chef degare.

## MORIN & MORIN

Notaires

et

AGENTS D'ASSURANCES

Syndic autorisé en vertu de la loi des faillites

159 rue Girouard

SAINT-HYACINTHE

René Morin Henri Morin

**LIVRE** sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratis par l'auteur à votre adresse. H. CLAY-CLOVER Co., Inc. 129 West 24th Street New-York, U. S. A.

## Douleurs Rhumatismales

Elles peuvent être soulagées en quelques jours en prenant 30 gouttes de Sirop Curatif de la Mère Ségel après les repas et en vous couchant. Il dissout la chaux et les acides amassés dans les jointures et les muscles afin qu'ils puissent être facilement rejetés. Le SIROP SÉGEL, connu aussi comme "Extrait de Racines" ne contient pas de drogues ni autres ingrédients violents pour faire disparaître ou engourdir les douleurs rhumatismales ou du lumbago, mais il en supprime la cause. Dans les pharmacies, bouteilles de 50c. et \$1.00.



Si vous Souffrez du

## RHEUMATISME

Lumbago, Névralgie ou n'importe quelle autre douleur, appliquez du Liniment Minard sur l'endroit endolori et le soulagement sera immédiat. Minard est le seul remède dont votre grand-mère faisait usage. Rien ne peut l'égaliser. En vente partout

**LINIMENT MINARD**  
TRIOMPHE DE LA DOULEUR  
Yarmouth, N.E. F6

## J. S. Beaudet

Notaire.

Argent à prêter. — Assurance

3 RUE DU PALAIS,

ST-HYACINTHE F. Q.

—6-18

## "Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par l'Imprimerie Yamaska

### ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50

Ailleurs au Canada..... 1.00

### 3c LE NUMERO

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré marchands de journaux.

Bureau à St-Hyacinthe 9 RUE ST-DENIS Tél. Bell 141 Bureau à Montréal ch. 55, 97 ST-JACQUES Tél. Main 556

## Phaneuf & Poirier

AVOCATS

MM. Phaneuf et Poirier sont à leur bureau de St-Hyacinthe les mercredis et samedis.

### GRAND CHOIX DE

Tapis, Prêlarts, Portières et Rideaux

Chez EUG. L. DESAUTELS

222-226 Cascades, St-Hyacinthe

**ENCOURAGEONS LES NOTRES**

INCONTESTABLEMENT LE REINE DES BIERES

**MOUSSEUSE NUTRITIVE STIMULANTE**

DEMANDEZ-LA PARTOUT


**Le Porter Champlain**

EST RECONNU

COMME LE MEILLEUR RECONSTITUANT

**LA BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITEE**

QUEBEC



Abonnez vous au "Clairon" le véritable organe libéral.

## EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

**Pancartes de tous Genres**  
SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôles, Blancs de Listelectorale et Autres Formules pour Rayer ou Ajouter les Noms de la liste Electorale.

Salle pour Parties de Cartes, Sauteries, Soirées de Familles,

Enterrement de Vie de Garçon, Etc

## A LOUER A LA SOIREE

Usage du Piano, Phonographe, Etc., Inclus dans le Prix de Location

**CLUB MONTCALM,**

181 CASCADES

S'ADRESSER au gérant M. Bernard BOUCHARD ou

à M. R. CLAPIN, président.

## NE CRAIGNEZ PLUS LA TOUX HORRIBLE

Une Mère de Toronto Parle du  
Nouvel Onguent Vaporisant.

Le rapide traitement direct pour les rhumes des enfants ainsi que des grandes personnes est une application de Vick sur la gorge et la poitrine en se mettant au lit.

Non seulement le Vick s'absorbe à travers la peau, mais ses vapeurs guérissantes de Camphre, Menthol, Eucalyptus, Thérébentine, etc., sont respirées toute la nuit dans les passages d'air affectés.

Le soulagement s'obtient ordinairement le matin. Il est aussi bon pour coupures, brûlures, contusions et démangeaisons de la peau.

Mme William Morrison, 114 ave Sheridan, Toronto, dit: "L'automne dernier notre bébé avait une toux rauque et si harassante que nous avions peur de la perdre. J'en-tendis parler mes voisins du Vaporant de Vick et décidai de l'essayer. Chaque matin et chaque soir je l'appliquai d'après les directions de l'opuscule à l'intérieur du paquet, et il fit ses merveilles. Il semblait décoller la toux et l'apaiser spécialement durant la nuit où elle était la plus douloureuse. Je l'ai aussi employé avec de bons résultats pour des rhumes et jamais je ne restai sans en avoir à la maison. "Dans toutes les pharmacies 50c le pot. Pour un paquet gratuit d'essai, écrivez à Vick Chemical Co., 344 rue St-Paul Ouest, Montréal, Qué.

Quoique Vick soit nouveau au Canada il se vend remarquablement bien. Plus de 17 millions de pots employés annuellement.

## L'EXPOSITION DE VOLAILLES

### LISTE DES PRIX

- Suite et fin  
Campines Arg. ou Doré  
Cochets  
Prix : A. S. Comeau  
Poules  
Prix : 1er 2 et 3èmes, A. S. Comeau.  
Plymouth Rock  
Toutes variétés, exc. barré  
Troupeau  
Prix : G. Lagacé.  
Wyandotte  
Toutes variétés, exc. Bl.  
Troupeau  
Prix : V. Roy.  
Leghorn  
Toutes variétés exc. Bl  
Troupeau  
Prix : 1er, D. Mongeau, 2ème, A. Mahou.  
Grosses Volailles sans Pl.  
Troupeau (Cormick)  
Prix : A. S. Wright.  
Petites Volailles sans Pl.  
Troupeau  
Prix : A. S. Comeau.  
Combattants, T. V.  
Coqs  
Prix : 1er et 2ème, A. S. Comeau.  
Poules  
Prix : 1er, 2 et 3èmes, A. S. Comeau.

## Lait Entier ou Lait Écrémé et Leurs Succédanés pour les Veaux

(Notes des Fermes Expérimentales)

Il faut que les veaux soient bien "partis".—Les conférenciers et écrivains agricoles ont tant insisté sur ce point que certains cultivateurs se sont imaginés qu'il était toujours avantageux de "partir" leurs jeunes animaux le mieux possible, quel qu'en soit le coût. On nourrissait longtemps les veaux au lait entier et les veaux avaient si bonne apparence que l'on décida que ce moyen était le meilleur de tous, mais certains expérimentateurs américains s'aperçurent qu'au bout d'une année ou deux, ces veaux qui avaient été si bien "partis" ne pouvaient être distingués des autres, qui avaient reçu un aliment beaucoup moins coûteux sous forme de lait écrémé, accompagné de substances pour remplacer la matière grasse qui avait été extraite sous forme de crème. Il fut donc décidé d'entreprendre une expérience sur ce point à Cap Rouge, afin de jeter quelque lumière sur la question, spécialement au point de vue économique. Le programme de cette expérience était le suivant : trois groupes de veaux ont été nourris de façons différentes jusqu'à ce qu'ils eussent atteint l'âge de vingt-quatre semaines ; le premier groupe recevait du lait entier, le deuxième du lait écrémé et un mélange préparé sur la ferme, composé de six parties de blé d'inde, trois parties d'avoine et une partie et demie de graine de lin par poids, le tout mélangé ensemble ; et le troisième de la moulée à veau Royal Purple, un aliment bien connu dans le commerce.

Les jeunes animaux recevaient en outre autant de foin, de trèfle, de rutabagas (choux de siam) et de blé d'inde ensilé qu'ils pouvaient en manger sans en laisser. Tous les aliments liquides et solides ont été pesés, livre par livre, et les veaux ont été mis sur la bascule à la naissance et toutes les quatre semaines jusqu'à la vingt-quatrième semaine.

Résultats :—Trente-huit veaux étaient employés dans cette expérience qui a été répétée tous les ans de 1917 à 1920 inclusivement. Si l'on calcule la nourriture au prix courants au commencement de cette expérience savoir, lait entier à \$2, lait écrémé à 25 cents, moulée à veau mélangée à la maison et moulée commerciale à veau à \$5 le cent livres, son à \$40, foin à \$15, mais ensilé, et rutabagas, à \$4 la tonne—nous trouvons que l'élevage de ces veaux, jusqu'à l'âge de vingt-quatre semaines, a coûté \$49.57 pour chaque animal nourri au lait entier, \$17.46 par tête pour ceux qui recevaient de la moulée de ferme et \$17.76 par tête pour ceux qui recevaient de la moulée Royal Purple. Le poids moyen des trois groupes était respectivement de 293, 266 et 276 livres à vingt-quatre semaines.

Recommandation. — Le lait entier est absolument hors de cause, pour la simple raison qu'il coûte trop cher. On peut le donner pendant une période de trois à cinq semaines, puis le remplacer graduellement par du lait écrémé et des succédanés de la matière grasse, ou deux ou trois semaines au plus. La moulée de ferme a donné à peu près les mêmes résultats que la moulée Royal Purple, lorsque les deux étaient évaluées au même prix. Que les laitiers se renseignent donc sur les prix de chaque espèce de moulée livrée sur leur ferme, prête à être donnée à leur animaux,

et qu'ils achètent celle qui coûte le moins cher par cent livres. Ils constateront sans doute que la moulée qu'ils font eux-mêmes sur la ferme revient presque toujours moins cher et donne plus de profit.

Gus. A. Langelier, régisseur,  
station expérimentale de  
Cap Rouge, Qué.

### Vient de paraître

#### NOTRE AVENIR POLITIQUE

Un nouvel ouvrage publié par  
l'Action française.

Notre avenir politique. Bibliothèque de l'Action française, 369, rue St-Denis, Montréal. 1 vol. 5 x 7 272 pages, couverture en deux couleurs par Berthe Lemoyne, 75 sous.

L'Action française vient de mettre en volume les articles publiés en 1922 par cette revue, sur notre avenir politique. "Les raisons qui nous avaient déterminés à commencer cette enquête, disent les éditeurs, sont les mêmes qui nous poussent encore plus fortement à en prolonger les résultats."

La Confédération canadienne paraît s'en aller vers la rupture. L'issue paraît certaine aux esprits les plus clairvoyants; la date seule de l'échéance reste encore dans l'inconnu.

En une pareille occurrence il est bon de se souvenir, selon le conseil d'Ollé Lapruné, qu'autour d'une idée jugée essentielle, il importe de créer tout un mouvement d'opinion et que, pour se rendre sensible et faire sa voie, une idée forte n'a nul autre moyen de se fabriquer des organes.

Un peuple n'a pas le droit de se laisser surprendre par les événements. Et puisque les pronostics les moins contestables nous avertissent qu'un avenir nouveau s'en vient, c'est notre devoir de le préparer. D'où nécessité de ce nouveau volume.

Les lecteurs de Notre avenir politique s'apercevront que le problème a été posé avec franchise, mais en toute sérénité.

C'est l'oeuvre de douze écrivains réputés qui ont examiné le problème sous tous ses aspects. C'est l'étude la plus grave, la plus nourrie de pensée qui ait jamais vu le jour sur l'avenir du Canadien-français.

Notre avenir politique est en vente chez tous les libraires, (75 sous) ou à l'Action française, 369 rue Saint-Denis, Montréal.

Canada  
Province de Québec  
District de St-Hyacinthe  
No 1519 Cour du Magistrat  
Zéphirin Henry, maître-maçon, poseur de brique et plâtrier de la Cité et district de St-Hyacinthe,  
Demandeur,  
vs  
Ephrem Daunais, du même lieu,  
défendeur

Avis Public  
Par encaissement public et par suite de saisie, il sera vendu par le soussigné, à la place d'affaires du défendeur en cette cause, au No 16 Concorde en la Cité de St-Hyacinthe, le neuvième jour d'avril 1923 à dix heures de l'avant-midi, tous ses meubles et effets de ménage, consistant en une machine à sabler marque "American Floor".

Le tout sera vendu et adjugé au plus haut offrant et dernier enchérisseur pour argent comptant.  
St-Hyacinthe 23 mars 1923.  
H. E. Benoit, H. C. S.

Canada  
Province de Québec  
District de St-Hyacinthe  
No 1519 Magistrat Court  
Zéphirin Henry, chief-mason, bricklayer and plasterer, of the City and District of St-Hyacinthe,  
Plaintiff,  
vs  
Ephrem Daunais, of the same place,  
Defendant.

Public Notice  
By public auction and after distress, the undersigned will sell, at the residence of the said defendant in this case, No 16 Concorde St., in the City of St-Hyacinthe, on the ninth day of April 1923, at ten o'clock in the fore-noon, all his moveables and household goods, being a sanding machine, trade mark "American Floor", the whole sold and adjudged for cash to the highest and last bidder.  
St-Hyacinthe, March 23rd 1923  
H. E. Benoit, B. S. C.

Canada  
Province de Québec  
District de St-Hyacinthe  
No 404 Cour du Recorder  
La Cité de St-Hyacinthe, Demanderesse,  
vs  
F. Ganem, marchand de la Cité de St-Hyacinthe  
Défendeur

Avis Public  
Par encaissement public et par suite de saisie, il sera vendu par le soussigné, à la place d'affaires du défendeur en cette cause, au No 198 Cascades en la Cité de St-Hyacinthe, le neuvième jour d'avril 1923 à dix heures de l'avant-midi, tous ses meubles et effets consistant en marchandises sèches etc, etc.

Le tout sera vendu et adjugé au plus haut offrant et dernier enchérisseur pour argent comptant.  
St-Hyacinthe 26 mars 1923  
H. E. Benoit, H. C. S.

Canada  
Province de Québec  
District de St-Hyacinthe  
No 404 Recorder Court  
The City of St-Hyacinthe,  
Plaintiff,  
vs  
F. Ganem, merchant of the City of St-Hyacinthe,  
defendant.

Public Notice  
By public auction and after distress, the undersigned will sell, at the business place of the said defendant in this case, No 198 Cascades St., in the City of St-Hyacinthe, on the ninth day of April 1923, at ten o'clock in the fore-noon, all his moveables and effects being dry goods, etc. etc., the whole sold and adjudged for cash to the highest and last bidder.

St-Hyacinthe, March 26th 1923  
H. E. Benoit, B. S. C.

Canada  
Province de Québec  
District de St-Hyacinthe  
No 394 Cour du Recorder  
La Cité de St-Hyacinthe, Demanderesse,  
vs  
F. Ganem marchand de la Cité de St-Hyacinthe,  
Défendeur

Avis Public  
Par encaissement public et par suite de saisie, il sera vendu par le soussigné, à la place d'affaires du défendeur en cette cause, au No 198 Cascades en la Cité de St-Hyacinthe, le neuvième jour d'avril 1923 à dix heures de l'avant-midi, tous ses meubles et effets consistant en marchandises sèches etc, etc.

Le tout sera vendu et adjugé au plus haut offrant et dernier enchérisseur pour argent comptant.  
St-Hyacinthe 26 mars 1923  
H. E. Benoit, H. C. S.

Canada  
Province de Québec  
District de St-Hyacinthe  
No 394 Recorder Court  
The City of St-Hyacinthe,  
Plaintiff  
vs  
F. Ganem, merchant of the City of St-Hyacinthe,  
Defendant.

Public Notice  
By public auction and after distress, the undersigned will sell, at the business place of the said defendant in this case, No 198 Cascades St., in the City of St-Hyacinthe, on the ninth day of April 1923, at ten o'clock in the fore-noon, all his moveables and effects being dry goods, etc. etc., the whole sold and adjudged for cash to the highest and last bidder.

St-Hyacinthe, March 26th 1923  
H. E. Benoit, B. S. C.

### AVIS DE DIVIDENDE

Vous êtes priés de prendre avis qu'un dividende égal au taux de 7% a été déclaré par vos Directeurs pour le terme qui vient de finir avec le 28 février.

Ce dividende sera payé au Bureau du Syndicat Ouvrier dans les 60 jours après le premier avril 1923, c'est-à-dire jusqu'au 31 mai, aux actionnaires inscrits à la fin du terme finissant le 28 février.

Tel que statué par les règlements de la société, ce dividende sera payé en Bons aux actionnaires qui se présenteront, porteurs de leur certificat, au Bureau de la société dans le délai fixé par le présent avis.

E. CHICOINE, Président  
P. LORD, Secrétaire.

## Recettes Pratiques MOYEN DE FAIRE DE L'ARGENT Secrets de Commerce

donnant les plus récentes formules et méthodes en usage dans les différentes industries manufacturières. Commode pour le manufacturier déjà établi, mais spécialement préparé et particulièrement de valeur pour le commençant et ceux à la recherche d'un commerce indépendant et profitable. Des centaines de suggestions.

Les différents sujets traités sont: Les poudres à pâte, les bières, les breuvages de toutes sortes, les noirs pour harnais, chaussures, etc, les eaux pour laver, comment faire le bon cidre et le conserver, comment ramasser les oeufs et les préserver, la fabrication de l'alcool, des vins, des melasses, des betteraves, du grain, des patates, etc, la purification et la rectification des alcools, la fabrication du brandy, des rhum, du whiskey, etc, la nourriture de volailles, les sauces, remèdes pour les cheveux, les liniments, es lencres, les peintures lumineuses, les conserves au vinaigre, les savons, le tonnage, les vinaigres, le butin imperméable, le papier, les murs, etc, les vins les levures de bière, la levure comprimée, le catsup aux tomates, et plusieurs autres moyens de faire de l'argent. Vous ne pouvez pas vous passer de ce livre. Prix \$2.00 avec votre commande, frais de poste payés.

The Pratical Receipt Book Co.  
Halifax, Canada.

P. O. Box 280

23-30m 6-8

### ON DEMANDE

On demande un tailleur d'expérience, s'adresser à

MAPLE LEAF OVERALL  
jno 42½ Mondor. Ville

## Automobiles

### DODGE BROTHERS

SEDAN \$1850.00  
COUPE \$1550.00  
TOURING \$1360.00

J'ai tous les modèles en magasin  
au No 14 rue Laframboise.

## René Ducharme

23-30m6-13a

## PETITES ANNONCES CLASSIFIEES

### Chambre à louer

Dames et Demoiselles trouveront toujours de très belles chambres à louer, à de bonnes conditions, chez M. Léopold Reeves, coin des rues Bourdages et Cascades. Ces chambres sont pourvues de toutes les commodités. Un très bon règlement dans la maison. L'endroit idéal pour avoir une chambre. jno

### A LOUER

Un joli logement de cinq appartements, situé au No 6 rue Viger Pour informations, s'adresser au bureau du Clairon. jno

### LOGEMENTS A LOUER

dans la maison de Dame Georges Joseph Grégoire, rue Cascades.

S'adressez à

J. O. Beauregard,

avocat.

jno

### Terre à Louer

Une belle terre à louer, 14 arpents, dans la paroisse Notre-Dame de St-Hyacinthe, pourvue de couches-chaudes pour un jardinier. Bonnes conditions. S'adresser au bureau du Clairon, ou à M. Saül Cadorette, St-Hyacinthe. jno

### A LOUER

Logements de quatre et six appartements situés sur les rues Cascades et St-Dominique.

S'adresser au No 28 rue Bourdages.

jno

### LOGEMENT A LOUER

Un très beau logement, 8 appartements avec système de chauffage et muni de toutes les améliorations modernes, et pourvu aussi d'un garage, à La Providence, No 74 rue St-Pierre, ancienne maison de M. Racicot. Pour informations, s'adresser à J. A. Bélanger, 3 rue du Palais, ou 74, St-Pierre, La Providence. jno

### TERRAINS A VENDRE

Emplacements de 50 pieds de front à vendre sur la rue Girouard. S'adresser à :

MADAME L. B. COUCKE,

368 rue Girouard.

jno

### TERRE A VENDRE

Une terre de 156 arpents, bien bâtie, avec sucrerie de 3000 vaisseaux possibles, dans le quatrième rang de St-Charles. Pour prix et conditions, s'adresser à Napoléon Guilbert, St-Charles, ou à T. D. Bouchard, au bureau du Clairon. jno

### Propriété à Vendre

M. Bouchard, ayant acheté un terrain pour se construire une nouvelle résidence, offre en vente la jolie propriété à deux logements qu'il occupe actuellement, à l'angle des rues Girouard et Laroque

### TERRE ET ROULANT A VENDRE

Terre et roulant de ferme à vendre. Le tout en parfait ordre, dans le huitième rang de St-Théodore d'Acton. Conditions faciles et prise de possession immédiate. S'adresser à J. O. Beauregard, avocat, St-Hyacinthe. jno

### A VENDRE

Magnifique gramophone ainsi que des records à vendre. S'adresser au No 171 rue Cascades.

# THEATRE CORONA

DIMANCHE, 1er AVRIL

Clara Kimball Young

DANS

# MADAME ENTRE

# HAROLD LLOYD

DANS UNE DE SES MEILLEURES COMÉDIES

INTITULÉE

# GARDE EN BAS

PLUS COMIQUE QUE JAMAIS.

Comédie Régulière, Gazette de Pathé, et 8ième épisode de la Série HUTCH, VA LES CHERCHER

## ETAT CIVIL

### Cathédrale

#### BAPTEMES

Mars 22—Marie, Cécile, Agnès, fille de Georges Bourbeau et de Juliette Lemay. Parrain et marraine Una Bourbeau et Juliette Senay.

" 23—Marie, Thérèse, Parise, fille de Uldéric Morin et de Marguerite Pion. Parrain et marraine, Octave Morin et Marie-Louise Jodoin.

" 24—Joseph, Adrien, Paul, fils de Rosario Robert et de Aurore Beliveau. Parrain et marraine, Adrien Baron et Marie-Anne Robert.

" 24—Marie-Paule, Jeannette, fille de Albert Brunette et de Exilda Guertin. Parrain et marraine, Napoléon Girouard et Exilda Guertin son épouse.

" 24—Joseph, Wilfrid, Roger, fils de Arthur Dumaine et de Angéline Bélanger. Parrain et marraine, Wilfrid Bélanger et Amabiliis Guilbert.

" 27—Joseph, Alphonse, Gérard, fils de Théodule Nolin et de Marie-Anne Gélinas. Parrain et marraine, Alphonse Carignan et Alma Hébert.

#### SEPULTURES

Mars 27—J. Roger Blanchard, fils de Albany Blanchard et de Bernadette Bibeau, 2 ans.

" 28—Augustine Berthiaume, fille de Evariste Berthiaume et de Léa Rheault, 24 ans.

#### L'abbé Martyr

La troupe Julien Daoust, de Montréal, sera au théâtre Corona le lundi de Pâques au soir, 2 avril, y donnera une soirée dramatique qui sera des plus intéressantes. On jouera "L'abbé Martyr", pièce en cinq actes, absolument nouvelle, et dont l'auteur est M. Julien Daoust lui-même, qui est déjà l'auteur de plusieurs pièces, comme La Passion, La Conscience d'un Prêtre, Le Chapelet de la Roche Grise, Le Triomphe de la Croix, etc., que toute notre population connaît très bien.

L'abbé Martyr, tout comme les pièces déjà mentionnées, est de la plus grande moralité. De plus, elle est agencée de manière que l'intérêt se maintient du commencement à la fin du drame. Des scènes comiques suivent ou précèdent d'admirable façon les passages dramatiques. D'où cette pièce est non seulement intéressante, mais aussi divertissante: de toutes celles que vous connaissez du même auteur, elle sera assurément celle qui vous plaira le plus.

Nous invitons fortement le public à se rendre voir ce spectacle qui sera certainement très beau. Les prix sont d'ailleurs populaires: Orchestre: 55cts Balcon: 45 cts, taxe incluse. Vous pouvez, comme à l'ordinaire, vous procurer des billets à la pharmacie Brodeur jusqu'à six heures de l'après-midi, lundi, et après six heures, au théâtre.

### Assemblée Annuelle

Dimanche dernier, le 25 mars, avait lieu, dans la salle du marché centre, l'assemblée annuelle des actionnaires du Syndicat Ouvrier de Saint-Hyacinthe.

Le rapport financier, du comité de direction, pour l'année fiscale se terminant le 28 février, a été trouvé très satisfaisant par les actionnaires; ces derniers ont appris avec un véritable plaisir que le bureau de direction, après avoir ajouté, aux différents fonds de réserves de la société, les sommes ordinaires de chaque année, et après avoir diminué la dette d'environ \$1200.00, ont en plus déclaré un dividende de 7%.

Le président de la société, Monsieur Elias Chicoine, a démontré aux actionnaires le bienfait de la boulangerie coopérative dans notre ville; se servant du rapport du gouvernement, il a prouvé que les deux villes où le pain se vendait meilleur marché dans tout le Dominion, étaient deux villes où existaient des boulangeries coopératives, et St-Hyacinthe peut être fière d'avoir pu, par ce fait, épargner plusieurs milliers de piastres par année, et cela depuis six ans.

Le président, après avoir suggéré certains amendements aux règlements, demande aux sociétaires de continuer à recruter de nouveaux membres, car il est prouvé qu'une plus grande consommation amènera encore une diminution dans le prix du pain.

Le gérant, M. François Leclair, fait un résumé du travail fait pendant l'année; il offre ses remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de la société, et l'on procède à l'élection des directeurs pour le prochain terme. Les officiers sortant de charge: E. Chicoine, président, O. Robert, J. A. Lemay, A. Leblanc et J. E. Daunais, directeurs, sont réélus par acclamation.

#### Perrault-Gervais

On annonce pour le 2 avril prochain le mariage de M. L. A. Perrault, marchand de chaussures, fils de M. Albert Perrault, marchand tailleur, avec Mlle Dorilla Gervais, fille de M. Léandre Gervais, contremaitre. Pas de faire part.

#### Nouveau Dentiste

St-Hyacinthe comptera bientôt un nouveau professionnel dans la personne de M. Hyacinthe Breton, dentiste, fils de M. Elie Breton, qui ouvrira ses bureaux ici, vers le 15 avril, au-dessus de la pharmacie Lanctôt, sur la rue Cascades.

M. Breton pratique l'art dentaire depuis une année seulement, ce qui ne l'empêche pas de posséder très bien son art et de mériter d'être fortement encouragé. Il a fait des études très sérieuses à l'École Dentaire de Montréal, et est porteur de diplômes qui le recommandent comme un excellent dentiste. De plus, il est un enfant bien connu de notre ville où il compte un grand nombre d'amis, et nous ne doutons pas qu'en venant s'établir dans notre ville, il sera très bien localisé pour attendre et obtenir tout le succès qu'il est en droit d'espérer.

M. Hyacinthe Breton sera le bienvenu parmi nous.

### Une Salle d'Encan

Jusqu'ici, les encans se faisaient aux domiciles des gens. A partir du premier mai prochain, nous aurons à St-Hyacinthe, une salle d'encan au No 63 de la rue Cascades, où des encans seront faits tous les vendredis soirs et samedis après-midi. Cette initiative sera prise par M. Victor Hébert. M. Hébert s'occupera de vendre à l'encan des meubles et les fonds de faillites. Il vendra aussi à consignment pour les marchands. Cette initiative sera certainement profitable pour une foule de gens.

#### Remerciements

La famille J. E. Lemoine remercie bien cordialement toutes les personnes qui, par offrandes de tributs floraux, bouquets spirituels, couronnes de messes, témoignages de sympathie, ou par leur assistance aux funérailles, lui ont témoigné de la sympathie dans le deuil cruel qu'elle vient de subir par la mort de Madame Salomon Lemoine.

#### Parade du Régiment

Lundi soir, le Régiment de St-Hyacinthe faisait une parade par les principales rues de notre ville. Le public, qui s'est empressé pour le voir défiler, a pu remarquer la bonne tenue de nos militaires, et aussi le nombre assez considérable de ceux qui font partie du régiment de notre ville. Ils méritent d'être félicités. Et, nous ne pouvons que souhaiter que le nombre de nos militaires aille toujours en augmentant, car nous savons que le fait d'appartenir à un régiment militaire et d'être assidu aux exercices est profitable à plus d'un point de vue.

#### NOUVEAU PROFESSEUR DE MUSIQUE

M. Japhet Desmarais, anciennement de St-Hyacinthe, est revenu ici pour s'établir définitivement comme professeur de musique.

C'est un musicien de tout premier ordre, ayant acquis une grande expérience comme professeur aux Et ts-Unis.

Il enseigne le violon, le piano, les instruments à vent, etc., à des conditions faciles.

S'adresser au No 9 rue Després, Ville.

30m6-13-20r

#### A VENDRE

Poêle électrique "National" deux ronds, en parfait ordre, bonne condition.

S'adresser à Mme Narc. Chabot, 57 rue Bourdages, St-Hyacinthe.

#### AVEZ-VOUS BESOIN DE MACHINES USAGÉES ?

Nous en avons quelques-unes en main, lesquelles nous pourrions vous vendre à des prix qui vous seront satisfaisants.

Ne manquez donc pas cette occasion de faire de l'argent.

#### Legare Auto de St-Hyacinthe Ltée

DISTRIBUTEURS  
CHEVROLET, OAKLAND, HUDSON  
ESSEX, CAMION REPUBLIC  
Frs. Jette, Dir. Gerant, Tel. 546

## La Saveur Fameuse

du Thé "SALADA" lui font faire de nouveaux amis tous les jours.

L'AVEZ-VOUS DÉJÀ GOÛTÉ?

Demandez un échantillon.

NOIR ou VERT  
depuis 75c.



### MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurément d'avance, une entière satisfaction.

E. A. Gendron, 244 Cascades,

j. n. o.

ABONNEZ VOUS AU

JOURNAL LE CLAIRON

# \$4.90

Remplacez vos misérables fers à repasser, par un fer électrique commode et plaisant

La journée du repassage ne doit plus être une ennuyeuse corvée. UN FER A REPASSER ELECTRIQUE SOUTHERN CANADA POWER met une fin à tout cela—en faisant disparaître ces vieux fers à repasser si lourd, si incommodes et si fatigant pour le poignet.

Vous n'avez qu'à connecter la prise de courant, et à l'instant, un juste degré de chaleur s'introduit dans votre FER A REPASSER ELECTRIQUE SOUTHERN CANADA POWER et il se maintient dans cet état de chaleur. Plus d'allée et venues du poêle à la planche à repasser—il n'est plus besoin d'avoir du feu. La chaleur se trouve là où elle est nécessaire—à l'intérieur même du fer à repasser—et vous pouvez alors aller de l'avant dans votre travail-fraîche et dispose—satisfaite et confortable.

Toute femme désire avoir un FER ELECTRIQUE—les besoins de chaque foyer le demandent—et jamais vous n'obtiendrez plus grande satisfaction ni réaliserez plus d'économie qu'en achetant un FER A REPASSER ELECTRIQUE SOUTHERN CANADA POWER aux prix de \$4.90.



## SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

**Les richesses naturelles du Canada**

**Les pouvoirs d'eau**

DANS presque toutes les agglomérations industrielles du Canada on dispose de l'énergie hydro-électrique. Les pouvoirs d'eau du Canada peuvent développer 20,000,000 de chevaux-vapeur, dont 12 pour cent ont déjà été développés. Etant donné que l'application de l'énergie hydro-électrique est encore dans son enfance, les ressources du Canada en pouvoirs d'eau constituent un actif dont l'importance pour le développement de l'industrie est incalculable.

**BANQUE DE MONTRÉAL**  
Etablie depuis plus de cent ans

Fait toutes les affaires de banque.  
Possède des succursales dans tout le Canada.

MANUFACTURES  
POUVOIR D'EAU  
TRANSPORTS  
ÉLEVAGE  
PÊCHERIES  
MINÉRAUX  
FOURNEAUX  
GRAIN  
FORÊTS

Abonnez-vous et Annoncez dans

LE CLAIRON